

VIDANGE

Si, en votre absence, il y a risque de gel, il est nécessaire de vidanger l'installation. Toutefois, pour éviter cette opération, il est possible de faire ajouter par un professionnel qualifié de l'antigel spécial pour les circuits de chauffage.

Vidange de la chaudière

Circuit chauffage :

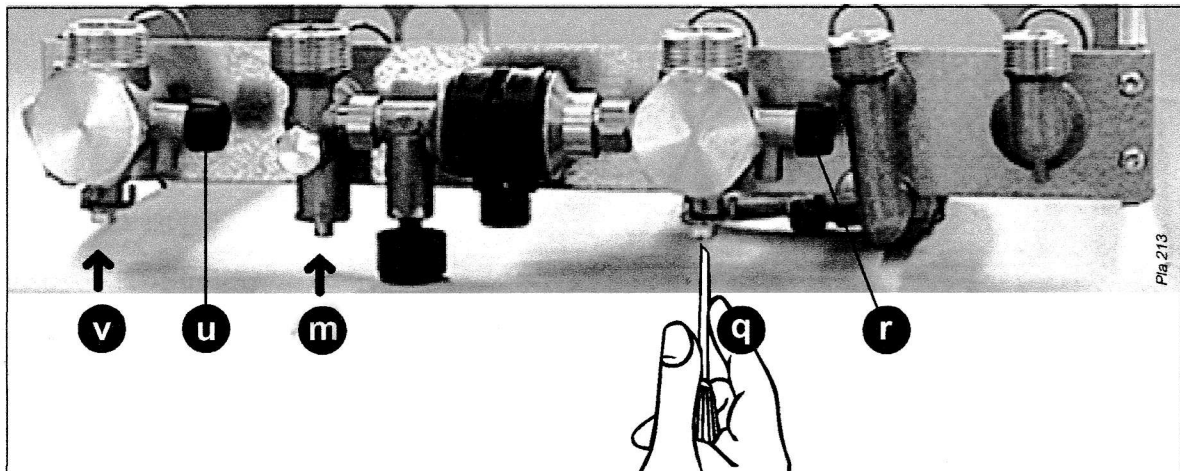
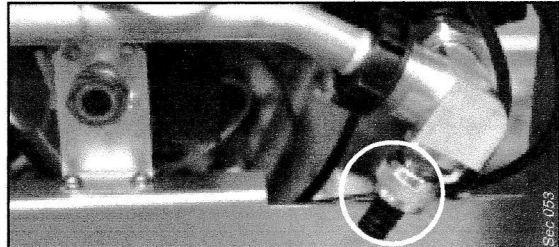
- Fermer les vis d'isolement (**q**) et (**v**) et (la fente de la vis doit être alors perpendiculaire au sens d'écoulement).
- Ouvrir les vis de vidange (**r**) et (**u**) situées respectivement sur le départ et le retour chauffage.

Circuit eau chaude :

- Fermer le robinet du compteur d'eau.
- Mettre en place un tuyau d'évacuation puis dévisser le robinet de purge situé sous le ballon.
- Faire une prise d'air en ouvrant un robinet d'eau chaude ou ouvrir la soupape de sécurité sur l'eau chaude (bouchon bleu).

Vidange du circuit chauffage

- Ouvrir le robinet de vidange prévu au point bas de l'installation.
- Faire une prise d'air en ouvrant par exemple, un purgeur de l'installation ou les vis de vidange (**r**) et (**u**) de la chaudière.



GARANTIE

Pour que la garantie de la chaudière soit effective, appeler dès la fin des travaux d'installation la station technique agréée **Saunier Duval Eau Chaude Chauffage** la plus proche.

Celle-ci effectuera gratuitement les contrôles et réglages de l'appareil, la carte de garantie étant adressée directement par nos soins à l'utilisateur.

Saunier Duval

Saunier Duval Eau Chaude Chauffage

"Le Technipole" - 8, av. Pablo-Picasso - 94132 Fontenay-sous-Bois cedex
Téléphone : 01 49 74 11 11 - Télécopie : 262 958 - Télécopie : 01 49 74 11 01

116000 B 09/99